

Procès-verbal  
**Assemblée spéciale d'élection**

**Le mercredi 28 janvier 2026, à 19 h**

**Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy**  
965, rue Valentin, salle RC-16

### Présences

Membres du CA de CQPSF :

■ Réal Jean	Président
■ François Monnou	Secrétaire
■ Valérie Poirier	Administratrice
■ Rosalie Tohoue	Administratrice

---

### Autres présences

■ Jean-Luc Lavoie	Conseiller municipal, district Pointe-de-Sainte-Foy
■ Éloïse Gaudreau	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, onze personnes ont participé à l'assemblée.

### Ordre du jour

## Assemblée spéciale d'élection

Le mercredi 28 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy  
965, rue Valentin, salle RC-16

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Informations relatives au déroulement des élections <ul style="list-style-type: none"><li>■ Mission et mandats du conseil de quartier</li><li>■ Déroulement des élections et du scrutin</li></ul>	19 h 04
4. Élections <ul style="list-style-type: none"><li>■ Appel des candidatures</li><li>■ Présentation des personnes candidates</li><li>■ Scrutin (si requis)</li><li>■ Annonce des résultats</li></ul>	19 h 10
5. Divers	19 h 20
6. Fin de l'assemblée	19 h 25

L'assemblée ordinaire du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy est ouverte immédiatement après la période d'élections.



## 1. Ouverture de l'assemblée

Éloïse Gaudreau est désignée par le règlement de fonctionnement des conseils de quartier comme présidente d'élections. Elle ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Éloïse Gaudreau lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

### Résolution CQPSF-26-ASE-01

Sur proposition de M<sup>me</sup> Marie-Ève Martel, appuyée par M. Alain Michard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. Informations relatives au déroulement des élections

### Mission et mandats du conseil de quartier

À l'aide d'un support visuel, Éloïse Gaudreau présente sommairement la raison d'être d'un conseil de quartier, sa mission, ses mandats, sa composition et la durée des mandats de ses administrateurs.

En ce moment, un total de cinq (5) postes sont à pourvoir au sein du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :

- un (1) poste ouvert à toute personne résidant dans le quartier (2027)
- un (1) poste réservé aux femmes (2027)
- trois (3) postes réservés aux hommes (2026-2027)

## 4. Élections

Éloïse Gaudreau procède à l'appel de candidature pour le poste ouvert à toute personne résidente du quartier.

Sarah Sanchez dépose sa candidature. Il s'agit d'une candidature valide.

Éloïse Gaudreau procède à l'appel de candidature pour le poste réservé à une femme.

Christelle Debrauwer dépose sa candidature. Il s'agit d'une candidature valide.



Éloïse Gaudreau procède à l'appel de candidature pour le poste réservé à un homme. Aucune candidature n'est reçue.

Un deuxième appel de candidatures est lancé par Éloïse Gaudreau. Il n'y a pas d'autre candidature. Le nombre de candidature n'étant pas supérieur au nombre de postes disponibles, aucun scrutin n'est requis.

Chacune des candidates mentionnées prend la parole afin de se présenter et d'exposer les motivations l'ayant poussée à présenter sa candidature.

Sarah Sanchez est élue par acclamation pour un poste ouvert à toute personne résidant dans le quartier dont le mandat vient à échéance à l'assemblée générale d'avril 2027.

Christelle Debrauwer est élue par acclamation pour un poste réservé à une femme résidant dans le quartier dont le mandat vient à échéance à l'assemblée générale d'avril 2027.

On félicite les deux candidates pour leur élection en qualité d'administratrices au Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

## 5. Divers

Il n'y a pas d'intervention.

## 6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 19h11.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par François Monnou et Réal Jean.

---

Réal Jean, président

---

François Monnou, secrétaire